

Bulletin municipal d'informations

naves infos

n°111
JANV.
2022



<https://naves19.fr>  naves19/

TRAVAUX
sur la commune,
ça avance P7

VIE DE LA COMMUNE
un site de compostage partagé
P8

LA VIE ÉCONOMIQUE
100% navarrois
P14

VIE DES ASSOS
L'agenda des activités
P17

AGENDA

Jeudi 27 Janvier

Commission cantine

À 17h

Dimanche 23 janvier

Lecture de textes

les Trois coups avec les Porteurs de mots.
À 17h à la salle des Saint-Martial

Lundi 24 janvier

Collecte de sang

À la Salle des Saint-Martial de 15h30 à 19h. Inscription : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Jeudi 3 février

Conseil d'école

Samedi 5 février

Réunion publique pour le compostage collectif

14 h à la Salle des Saint-Martial

Lundi 7 février

Commission des affaires scolaires

À 18h à la Mairie

Dimanche 20 février

Lectures croisées

Marie-Pierre Bézanger et Philippe Ponty vont faire dialoguer Romain Gary et Emile Ajar, à travers des lectures croisées à la salle des Saint-Martial

Du 25 février au 16 avril

Exposition à la médiathèque

sur les transports en Corrèze, des Tramways de la Corrèze au Paris-Orléans-Corrèze. Cette exposition est organisée avec les Archives Départementales de la Corrèze et avec le concours du Train Briviste Corrèzien qui exposera des maquettes des trains du PO. Parmi les prochaines animations, une exposition sur l'astronomie avec le Club d'astro du Limousin et une exposition sur les jeux.

Samedi 5 mars

Conférence dans le cadre de la Foire du Livre

«La démocratie féministe. Réinventer le pouvoir» avec Marie-Cécile Naves à 15h à l'Amphithéâtre - Bâtiment F - Hôtel du Département Marbot, à Tulle

Jeudi 3 mars

Commission des associations

À 18h à la Mairie

Dimanche 6 mars

24^{ème} Foire du livre

Organisée par Rencontres et Dédicaces de 10h à 18h

Samedi 26 mars

Rando'nett

RDV à 9h devant la mairie

Dimanches 10 et 24 avril

Élection présidentielle

Permanence des élus en mairie

Tous les lundis

Michel Merckx, adjoint aux affaires scolaires.

Tous les jeudis,

Anne-Marie Brunerie, adjointe déléguée au suivi des transitions alimentaires, énergétiques, à l'économie, aux liaisons douces et à l'organisation des services de santé

Les samedis de 9h30 à 11h30 régulièrement : 1 à 2 élus maire / adjoints / délégués

Et sur rendez-vous,

Fabienne Latour-Leyrat, Gérard Capel et Geneviève Seignolles

Permanence de l'assistante sociale

Uniquement sur RDV

Naves infos N°111
Janvier 2022

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de ville,
19460 Naves

Directeur de la publication : Hervé Longy
Comité de rédaction : Fabienne Latour-Leyrat

Crédit photos : les associations, Mairie de Naves

Mise en page : Com sur un Plateau
Impression : Les Imprimeurs Corrèziens sur du papier issu de forêts gérées durablement
1200 exemplaires

Vos adresses utiles

Mairie

Tel : 05 55 26 60 16

mairiedenaves@gmail.com

www.naves19.fr

Facebook/naves19

Horaires d'ouverture

Lundi - mercredi - jeudi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi 8h30 à 12h / mardi de 14h à

17h, uniquement sur rdv,

Vendredi 8h30-12h et de 13h30 à

18h30. Samedi 9h à 12h.

Agence postale communale

Lundi et jeudi 9h à 12h et de 14h à

16h30 ;

Mardi et Mercredi 9h à 12h ;

Vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h ;

Samedi de 9h30 à 11h30

Médiathèque

Tel : 05 55 26 14 01

mediathequedenaves@gmail.com

facebook.com/Médiathèque-de-Naves

Horaires d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h ;

Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h ;

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

ÉDITO

Chères Navaraises chers Navarois,

Une fois de plus, en espérant que cela ne devienne pas récurrent, une nouvelle vague de covid 19 est venue perturber les fêtes de fin d'année. Mais ne regardons pas le verre à moitié vide : 2021, bien que singulière, a permis de renouer avec des activités quasi normales de notre vie quotidienne. Espérons que 2022 puisse permettre un retour à la vraie vie.

Permettez-moi de revenir sur quelques moments forts qui ont marqué cette fin d'année.

Au dernier trimestre, les différentes animations proposées par les associations ont fait vibrer notre commune. La seizième bourse d'échanges aux minéraux et aux fossiles organisée par le GAGN a attiré des collectionneurs de toute la France. Après plusieurs mois d'absence le petit cabaret a fait son grand retour sur les planches en proposant cinq représentations à guichet fermé. La randonnée des feuilles mortes du 11 novembre organisée par les Chandarers a obtenu un record d'affluence avec plus de 1370 marcheurs ou VTTistes. Le repas des amis de la Vignotte a permis à nos aînés de partager un moment convivial et gourmand. L'association des parents d'élèves a organisé le 17 décembre un Noël festif à l'école où chaque enfant a reçu un cadeau. Le marché de Noël organisé par Naves Animations a connu un franc succès. Enfin le NSL rugby avec ses deux équipes est champion d'automne. Le concours de belote, réalisé par la société communale des chasseurs, a été également un succès. La commune est fière de ses associations et les accompagne du mieux possible.

Dans un deuxième temps, avec les élèves de primaire du groupe Marcel Estrade, nous avons planté un arbre de la laïcité pour commémorer la loi du 9 décembre 1905, rappelant le droit à la liberté d'expression sans distinction quelles que soient les croyances ou convictions.

Enfin, Naves est une commune où il fait bon vivre. Grâce à l'investissement des services techniques, notre commune a remporté le 1^{er} prix départemental des villes fleuries, nous confortant dans les choix de fleurissement durable. Le cimetière le plus ancien se végétalise. Le service de broyage des déchets verts a eu un vif succès, évitant de brûler et fournissant un paillage ou un engrais vert. Des jeux en bois ont été installés pour le bonheur des plus jeunes aux Bruyères et sur l'esplanade des marchés de pays.

Comme énoncé dans le bulletin de printemps, nous avons œuvré pour faire rentrer les sommes titrées et qui n'étaient pas honorées. Entre autres, nous avons réussi à faire payer les 75 000 € représentant cinq années d'arriérés vis à vis du centre équestre. Nous avons également renégocié les contrats d'assurance et obtenu ainsi une économie de 9000 € annuelle tout en conservant les mêmes garanties. Une nouvelle association a été créée en fin d'année, pour



travailler ensemble sur la question de l'attractivité médicale. Elle est composée de professionnels de santé médicaux, paramédicaux, des élus et des citoyens des communes de Lagraulière, Naves et Saint Clément. Cette question cruciale ne doit pas trouver comme solution un appareil de télémédecine, elle est l'affaire de chacun d'entre nous.

Tournons-nous vers l'avenir. 2022 sera une année importante, avec l'élection présidentielle les 10 et 24 avril puis les élections législatives les 12 et 19 juin. Les bureaux de vote se trouveront dans la salle des Saint-Martial, c'est une nouveauté. Vous l'avez bien compris, la salle multi activités du Pré Bourru est en pleine rénovation. Ce sera un gros chantier en 2022, mais ce n'est pas le seul ! En effet, la mise en accessibilité de l'école vis à vis des personnes à mobilité réduite, la réfection de la salle de cours préparatoire s'opéreront dans les neufs premiers mois. L'accueil du trésor de Tintignac en mars 2022 nécessite des aménagements de l'espace géologique du Docteur Puyaubert. Bien évidemment, pour chacun de ces investissements, nous avons mobilisé un maximum de financements de la part de l'Europe, de l'état, du département, nous aurons également recours à l'emprunt. Les élus de la majorité ont décidé de gérer directement les 13 appartements de la commune, dès le mois de mars 2022, permettant d'économiser plus de 6 000€ par an. Les premières constructions du lotissement du Roc Bellevue sortent de terre, il reste six lots à vendre. La commune possède également quelques terrains à bâtir viabilisés. N'hésitez pas à contacter la mairie pour d'éventuelles acquisitions ou locations.

En avril 2022, nous accueillerons une délégation de la ville d'Ornbau (Allemagne, Moyenne-Franconie) pour un jumelage entre nos deux communes. Avec vous, nous comptons leur réserver un excellent accueil.

Les services municipaux restent très impliqués dans la vie de la commune. Nous accueillons Pierre Dumond comme cuisinier pour poursuivre le travail d'une restauration scolaire de qualité alliant AB et local initiée par Sylvie Madelmont. Les élus restent très engagés et très actifs. Nous sommes à votre écoute. Nous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2022.

La première de nos richesses, c'est la santé. Prenez bien soin de vous et de vos proches .

Bien à vous

Hervé Longy

Coup d'œil dans le rétro

La Médiathèque à l'heure des expos

En cette fin d'année 2021, la médiathèque a accueilli deux expositions, une expo photo de Loïc Paquier, photographe qui nous a présenté ses paysages du Limousin. Par la suite nous avons accueilli une expo sur les Brigades Internationales et leur implication dans la Guerre d'Espagne et plus tard dans la Résistance. L'expo est encore visible jusqu'au 28 janvier 2022. Cette expo a été complétée par une conférence magistrale de M. Bertrant-Puig, de l'association des Amis des Combattants de l'Espagne Républicaine. Le 4 décembre c'est Marion Solensen, jeune autrice navarroise qui est venue dédicacer son premier roman : Elements.



253 Colis de Noël distribués

Comme chaque année, le père Noël est passé pour nos aînés de plus de 75 ans. 253 colis ont été distribués. Comme l'an dernier, la municipalité a mis un point d'honneur à faire travailler les commerçants locaux pour l'approvisionnement de ces paquets. Nous espérons que les bénéficiaires ont apprécié les différentes gourmandises.



L'arbre de la laïcité, un socle républicain

Le jeudi 9 décembre à l'occasion de la journée de la laïcité, les enfants de l'école rassemblés sur l'esplanade des marchés de pays ont participé à la plantation d'un arbre de la laïcité, ici un poirier. Cette plantation est une belle opportunité pour honorer l'importance d'une loi fondatrice de notre République qui met en exergue la laïcité.

La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de religion. Elle garantit des droits égaux aux hommes et aux femmes et respecte toutes les croyances.

La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes dans les conditions de la loi du 9 décembre 1905. Planter un arbre de la laïcité, c'est donc affirmer avec conviction que la laïcité est le plus sûr garant de la cohésion sociale, puisqu'elle permet à tous les citoyens de vivre ensemble en paix quelles que soient leurs options spirituelles.



Coup d'œil dans le rétro

Naves labellisé village fleuri

Après avoir perdu son label « Villes et Villages Fleuris » il y a quelques années, Naves, ainsi que dix sept communes corréziennes, ont candidaté en 2021 pour l'obtention de ce label.

Grâce à un travail de collaboration entre les employés des services techniques et les élus, au concours de bénévoles, aux actions solidaires menées sur la commune, nous avons été lauréats au concours départemental et avons le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu le premier prix dans la catégorie des villes de plus de 1000 habitants.

Alors les critiques fusent ! «c'était mieux fleuri avant ». Le label prend en considération le fleurissement des communes mais d'autres critères ont évolué prenant en compte les impératifs environnementaux actuels. Ils tendent à favoriser les plantes vivaces non saisonnières nécessitant moins d'arrosage, le paillage des massifs.

Ils tiennent compte de la valorisation du patrimoine architectural, des actions de solidarité et de tout projet visant à améliorer le bien-être des citoyens, des projets collectifs pour fédérer et sensibiliser les habitants autour d'enjeux écologiques, sobriété énergétique, préservation de la biodiversité.

C'est ainsi que le « label territoire bio » engagé avec la cantine bio et locale, la création de l'espace Laurent Lenoir avec son bikepark et parcours santé et sa haie fruitière et fleurie, les jardins partagés, les projets de cimetière végétalisé et de liaison douce, l'initiative de



centrales villageoises visant à développer les énergies renouvelables, la suppression des produits phytosanitaires sur les espaces communaux, la sobriété énergétique en agissant sur l'éclairage public, tous ces éléments ont contribué à finaliser une présentation de notre commune qui a séduit le jury.

Ce prix nous conforte dans nos choix et dans le bien fondé de nos actions.

Bavard'âge pour donner du sens

Courant octobre 2021, les bénévoles de BAVARD'ÂGE ont échangé sur leurs retours d'expériences en tant que bénévoles auprès de nos aînés. Qu'ils soient vivement remerciés pour leur don de temps, de présence et leur humanité. Les retours d'expériences ont permis de mettre en avant le sentiment de solitude, d'ennui et d'isolement des personnes âgées. Comment donner du sens à une journée calquée trait pour trait sur celle de la veille et sur celle du lendemain ? Nous espérons que l'intervention des bénévoles continuera à être utile pour redonner à nos anciens espoir, motivation et joie de vivre.



11 novembre, une cérémonie pour se souvenir

L'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale a été commémoré : hommage a été rendu à tous les « Morts pour la France », civils ou militaires. Les représentants des anciens combattants et les personnes présentes se sont recueillis après les lectures et le dépôt de gerbe du maire, entouré de deux enfants, au pied du Monument aux Morts. Pour clôturer ce moment, un vin d'honneur a été offert aux participants de la cérémonie.



Le syndicat du Puy des Fourches vous informe

► L'eau que vous buvez ... vous est fournie par le Syndicat Puy des Fourches Vézère

Pourquoi parfois ce goût de chlore ?

Ce goût est une conséquence du traitement de potabilisation de l'eau. Dans le cadre du plan **Vigipirate**, l'Agence Régionale de Santé impose de retrouver la trace de chlore au robinet des usagers.

Le chlore permet de **détruire les micro-organismes** présents dans l'eau et de prévenir leur développement lors du transport de l'eau dans les canalisations.

Pour éliminer ce goût, il est nécessaire de **faire reposer l'eau quelques minutes dans une carafe ouverte**. Pour accélérer le processus, on peut mettre cette carafe dans le réfrigérateur.

L'eau du robinet est en France l'aliment le plus contrôlé...

La vérification de la qualité de l'eau potable est assurée par l'Agence Régionale de la Santé qui fixe le programme annuel d'analyses et effectue les prélèvements par un laboratoire agréé. Les analyses sont effectuées à différents stades de la chaîne de production et de distribution (à la ressource, après traitement, à la sortie des réservoirs et sur le réseau de distribution). Leur fréquence est déterminée en fonction des débits produits et de la densité de la population desservie. Le programme peut être renforcé dans certaines situations particulières.

L'ensemble des analyses de l'ARS est directement consultable sur le site du Ministère de la Solidarité et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr>



Gel des Compteurs



Rappel : le compteur est placé sous votre responsabilité

- Utilisez du **polystyrène extrudé** ou des **plaques de polyuréthane** pour isoler le compteur (évitez la paille, le textile, le papier et la laine de verre)
- **Protégez la tuyauterie** extérieure et intérieure de votre habitation exposée au froid (*gaine isolante ...*)
- Utilisez **une source de chaleur douce** afin de dégeler votre compteur et les tuyaux apparents (*ne pas utiliser d'eau chaude ou de source de chaleur trop vive*)

Soyez vigilants au moment du dégel : les tuyaux gelés peuvent être endommagés et provoquer des fuites



Votre compteur ne tourne pas : PAS DE FUITE

Votre compteur tourne (même très lentement) : **FUITE**

Contactez alors **rapidement** votre plombier, cela évitera une surconsommation avec une dépense inutile, un gaspillage d'eau voire même des dégâts (sous-sol, jardin ...)



Halte aux fuites !!

Une fuite peut représenter un pourcentage important de votre facture d'eau. Alors, adoptez les bons gestes et surveillez votre compteur.

Les compteurs d'eau sont relevés une fois par an par le Syndicat. Afin de détecter au plus vite d'éventuelles fuites sans attendre la facture annuelle, **voici quelques conseils pour les repérer** :

- Procédez régulièrement à la vérification de votre compteur (au moins une fois par mois).
- Relevez votre compteur le soir après avoir fermé tous les robinets et appareils consommant de l'eau.
- Relevez à nouveau votre compteur le lendemain matin.

S'il indique une consommation, il y a donc une fuite. Dans ce cas-là, **réparez-la au plus vite** et informez le Syndicat.

Travaux sur la commune

Des jeux pour les enfants

Plusieurs familles avaient sollicité la municipalité afin que leurs enfants puissent bénéficier d'une activité extérieure avec des jeux sur l'esplanade des marchés de producteurs de pays. Depuis quelques mois, les services techniques ont installé trois jeux dont deux sur cet espace ainsi qu'un troisième au parc du lotissement des Bruyères.

Le portique balançoire soucoupe, le jeu d'échelle ou filet à grimper avec toboggan et le jeu à bascule à deux font le bonheur des enfants.

D'autres lieux publics bénéficieront à leur tour de nouveaux jeux.



Nacelle en lumière

Comme chaque année, la commune a été parée de ses illuminations de Noël, les services techniques profitent de la nacelle pour changer les ampoules signalées défectueuses. Lors des opérations de relamping sur l'éclairage public nous utilisons des ampoules LED en remplacement des lampes à vapeur de mercure. Ces ampoules durent plus longtemps tout en consommant moins d'énergie. Passer d'un équipement de plus de 25 ans aux solutions LED permet de diviser par trois la consommation d'énergie dédiée à l'éclairage public.

Opération broyage des déchets verts chez les particuliers

Les services techniques de Naves ont, pour la première fois, procédé au broyage des déchets verts chez les particuliers grâce au prêt aux collectivités, du broyeur de l'agglomération, permettant le recyclage de ces déchets.

Le broyage consiste à réduire sous forme de copeaux les déchets verts issus de la taille et de l'élagage. Ces copeaux sont ensuite utilisables pour le compostage ou le paillage de massifs ou d'allées.

En évitant qu'ils ne soient brûlés, en évitant les trajets à la déchetterie impossibles pour certains, cette solution est la plus économique et la plus écologique. Une vingtaine de personnes ont pu bénéficier de cette aide, personnes âgées ne pouvant gérer seules ce broyage mais aussi citoyens soucieux d'un comportement écologique.

Merci infiniment aux services techniques qui, une fois de plus, ont apporté de manière efficace, leur aide à la population. Cette opération devrait être reconduite deux fois par an, au printemps et à l'automne, selon les possibilités de prêt du broyeur.



Les objets de Tintignac

Nos quatre objets du dépôt gaulois de Tintignac ont été exposés à Saran jusqu'au 14 novembre.

Le 15 novembre nous nous sommes rendus sur place pour assister à leur remise en caisse par l'atelier Matéria Viva (seul habilité à les manipuler) et à la déstructuration des quatre vitrines par l'atelier Jeanclos, sous l'œil attentif de nos deux agents des services techniques, Laurent et Laurent, qui procéderont au remontage dans l'espace dédié à leur exposition. Cette exposition devrait voir le jour fin mars au côté de l'exposition Puyaubert, après les travaux demandés par les Monuments Historiques.



Il s'agit de transformer le local de l'ancienne poste en espace d'exposition pour accueillir : carnyx, casque cygne et petit cheval. Nous créons également un espace de stockage pour les autres objets au premier étage. Les services techniques sont à l'œuvre. D'importants travaux de mise en sécurité sont prévus : portes blindées, barreaudage des fenêtres, dispositif anti-intrusion et d'alarme.

Nous accueillons Rozalia Deyzac de l'université du Mans, en formation : «licence professionnelle protection et valorisation du patrimoine historique et culturel», pour un stage de deux mois. Elle réalisera un inventaire des objets de Tintignac pour répertorier les endroits où ils sont stockés. De plus, elle proposera des éléments de scénographie. Monsieur Fabien Loubignac, archéologue, et référent Tintignac pour la DRAC Nouvelle Aquitaine, et Monsieur Jacques Ceron président du GAGN encadreront ce stage.



Commande groupée de fioul

Le prix des énergies ne cesse d'augmenter, mettant en difficulté comme toujours les moins favorisés. Un Navarois souhaite soumettre une idée à la collectivité : mutualiser les achats de fioul. Même si ce mode de chauffage n'a pas le vent en poupe dans les milieux écologiques, il constitue celui utilisé par un certain nombre de citoyens qui ne pourront pas modifier leur mode de chauffage aussi facilement. Aussi, il propose d'évaluer le nombre de personnes intéressées par la mutualisation de livraison du fioul, diminuant de ce fait le prix d'achat. Si vous vous sentez concernés par cette proposition, il conviendrait de contacter la mairie ou Anne-Marie Brunerie afin de juger de la faisabilité de ce projet.

Contacts : mairie de Naves : 05 55 26 60 16 ou mairiedenaves@gmail.com - Anne-Marie Brunerie : 06 42 72 70 70



Rénovation thermique des bâtiments communaux

Dans le but de poursuivre les efforts entrepris pour participer à la transition énergétique, la commune de Naves va faire réaliser l'audit énergétique de ses bâtiments communaux. Ces audits proposeront une série de mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique de l'ensemble de nos bâtiments, leur bénéfice et le coût estimatif pour les mettre en œuvre. Ces audits seront réalisés au printemps. Leurs conclusions permettront de planifier les travaux de rénovation énergétique et de réaliser les travaux les plus urgents.

La mairie dispose de logements en location, ces audits énergétiques serviront aussi à déterminer les travaux né-

cessaires pour les mettre en conformité avec la loi qui prévoit une interdiction de la location des logements mal isolés dès 2025.

Réduire la facture énergétique communale tout en améliorant le confort de nos locataires et les conditions de travail des agents municipaux, œuvrer à la protection de nos écosystèmes, ... c'est le but de cette première étape dans la rénovation de nos bâtiments.

Rénovation de la salle Multi activités

Rénover la salle des fêtes en privilégiant la sobriété énergétique était un de nos engagements de campagne. À l'automne 2020, nous réfléchissions à différents scénarios de rénovation avec le coût et les financements potentiels. Corrèze Ingénierie nous a fourni une étude de rénovation thermique qui permettait de se positionner sur le plan de relance. Parallèlement, les services de Tulle Agglo avaient retrouvé une pré-étude réalisée dans le cadre de l'opération « cœur de bourg ». Cette dernière chiffrait l'investissement à trois millions d'euros.

Cette rénovation impliquait des études préalables : thermiques, structurelles. Bien évidemment, l'étude thermique ne devait pas réserver de surprise, en affirmant que nous avions « une passoire thermique ». La présence d'amiante fut confirmée du sol à la toiture. L'étude de structure, fut plus surprenante, avec une non-conformité majeure de la charpente. Nous devons réfléchir à un projet différent ou condamner définitivement cette salle.

Une consultation d'architecte nous a fait retenir la proposition de M Brudieux (architecte bien connu à Naves) sur une rénovation en profondeur de cette salle. En mars 2021, nous avons validé une esquisse, pour laquelle une enveloppe de travaux à 796 000 € HT était nécessaire.

Des études complémentaires, notamment sur la nature du sol, nécessitent de renforcer la chape existante. Des exigences par rapport aux différentes normes, la hausse du coût des matériaux pouvaient laisser craindre un dépassement.

À la suite du dépôt et de la validation du permis de construire, un appel d'offre fut lancé pour différents lots,



allant du désamiantage à la déconstruction, et à la reconstruction.

À ce jour, 830 529 € HT de travaux ont été contractés auprès de 17 entreprises du Limousin. La durée des travaux est estimée à une année.

Pour optimiser les financements, les travaux sont répartis en deux tranches fonctionnelles. Nous avons obtenu les subventions maximales du plan de relance, de la préfecture (DETR) du Conseil Départemental (CSC) et de l'Europe (FEDER). Il est important de souligner que nous avons bénéficié du plus important plan de relance de la Corrèze et que nous sommes une des rares communes à avoir déposé une demande auprès du FEDER. Par ailleurs, c'est la première fois que la commune fait une telle demande. Nous avons également contracté un prêt de 390 000 € sur 25 ans à un taux de 0.78%

Un site de compostage partagé dans le bourg de Naves



La commune et quelques bénévoles ont lancé un projet de compostage partagé, au cœur du bourg de Naves.

Un double objectif a été à l'origine de ce projet :

- Réduire les déchets ménagers car le ramassage des déchets sur l'agglomération va évoluer vers une tarification incitative* pour réduire les coûts de transport et de traitement des déchets et pour répondre à la loi sur la transition énergétique.

- Créer de la convivialité en partageant une activité sympathique tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique,

Quelques épluchures dans ma poubelle, ce n'est rien ?

Notre poubelle noire contient environ 30 % de matière organique: déchets de préparation (comme les épluchures) et restes de repas. C'est beaucoup !

Or il est possible de composter nos bio déchets, déchets de cuisine mais aussi déchets verts du jardin.

Le compostage ça consiste en quoi ?

Composter nos bio-déchets consiste à laisser faire la nature en utilisant des techniques simples et un peu d'huile de coude. On obtient un excellent fertilisant naturel en quelques mois.

Partager un site de compostage, comment ça marche ?

Un site facile d'accès (proche de l'école qui va bénéficier d'un projet anti-gaspillage au sein de la cantine) où sont installés des bacs de compostage, des familles qui s'engagent, des bénévoles formés qui gèrent l'accès au site et son utilisation, des panneaux informatifs, des moments collectifs et le tour est joué !

Les étapes du projet

- 1 : une **réunion publique** d'information aura lieu le samedi 5 Février pour présenter le projet aux personnes intéressées avec une visite du site choisi au centre bourg. Les familles qui sont partantes pour participer à ce projet pourront se signaler lors de cette réunion.
- 2 : le lancement du compostage partagé se fera en mars par la signature d'une charte, la distribution de bio seaux et la présentation des informations nécessaires à la bonne gestion du site de compostage partagé.

Contact pour le projet : mairiedenaves@gmail.com ou 05 55 26 60 16

Rejoignez le projet : Compostage partagé à Naves

Convivialité
Economique
Moins de gaspillage
Ecologique
Engrais naturel

Réunion publique à la salle St Martial le 5 février à 14h

Mairie de Naves : 05/55/26/60/16 mairiedenaves@gmail.com

Lexique

*Tarification incitative : c'est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets. Elle vient remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères. L'utilisateur est encouragé à modifier ses comportements vers une réduction de ses déchets par cette contribution qui comprend une part fixe et une part variable selon la quantité de déchets qu'il met à la poubelle.

Élections, modes d'emploi



Comme vous le savez, les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

Ce qui change depuis 2019:
- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

Donner procuration

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote dans une autre commune que la vôtre. Pour donner procuration à un électeur, vous aurez besoin soit de son numéro d'électeur et de sa date de naissance, soit de ses données d'état civil et de sa commune de vote.

Si vous prévoyez d'être absent le jour d'une élection (présidentielle, législatives, municipales, départementales, régionales...) ou d'un référendum ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration.

3 possibilités s'offrent à vous :

- un service en ligne,
- se rendre au commissariat, gendarmerie ou dans un lieu défini par le Préfet
- compléter le formulaire Cerfa n°14952*03

Renseignements :

www.maprocuracion.gouv.fr

Simone Pendélio a fêté ses 100 ans

Si vous la croisez dans la rue, vous la prendrez pour une jeune retraitée et pourtant Simone Pendélio a fêté ses 100 printemps le vendredi 31 Décembre, entourée de ses proches et de personnes qui lui sont chères et ont compté dans sa vie.

Il se dégage de cette dame une prestance, un dynamisme qui nous laissent envieux d'un tel sort du temps.

Malgré une baisse de l'acuité visuelle qui la gêne dans ses activités, elle est toujours intégrée à la vie collective et participe au club de la vignotte.

Simone, continuez à nous étonner par cette jeunesse indélébile et, si vous avez quelques secrets d'une telle longévité, n'hésitez pas à nous les confier.



La gestion des logements communaux revient à la commune

À compter du 1^{er} mars 2022, la gestion des logements communaux sera reprise par la commune. La commune réalisera les visites, les états des lieux entrant et sortant, la demande de paiement des loyers, les relances.

Au total 13 logements (6 à Cezarin au centre équestre, 5 au 1 place Saint-Martial à l'école, 1 au 223 route de Lestrade et 1 au 35 rue des arènes)

Les locataires actuels recevront un courrier leur notifiant ce changement. La commune de Naves ajoutera un avenant à leur bail.

Une communication sera effectuée lorsqu'un logement sera vacant (mail, Le bon coin, Panneau Pocket, Facebook...)

Cette reprise de gestion permettra de réaliser un gain non négligeable pour la commune.



Vos permanences en 2022

Les ateliers numériques



Les « Bains douches numériques de Tulle » vous proposent des ateliers informatiques gratuits comprenant la découverte de l'ordinateur (prise en main de l'ordinateur, apprentissage de la navigation sur Internet, découverte de la messagerie électronique) et l'approfondissement des connaissances informatiques (gestion des photos, pratique de la sauvegarde informatique, sécurisation de la navigation informatique).

Les dates proposées sont : les jeudis 20 janvier, 17 février, 17 mars et 21 avril 2022, de 10h00 à 12h00, Salle des mariages.

L'inscription se fait au préalable auprès des services de la mairie au 05 55 20 60 16.

Rappel, Familles Rurales



Familles rurales vous propose son aide pour vos démarches administratives et l'accompagnement à l'utilisation du numérique.

Une permanence a lieu tous les 4èmes lundis du mois de 9h à 12h, à la mairie de NAVES.

Rappel, Info Droits



INFO DROITS vous propose de répondre à vos interrogations juridiques sur les thèmes de la famille, du travail, du logement, du droit public, des contrats et des procédures juridiques.

Les dates fixées sont les mardis 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril 2022, de 14h à 16h, à la Médiathèque de NAVES.

Les prises de rendez-vous se font au préalable auprès d'INFODROITS au 05 56 45 25 21.

Vos permanences en 2022



MA COMMUNE MA SANTÉ

La solution santé mutualisée
sur le territoire de Tulle agglo

PERMANENCES 2022

Mairie de NAVES - 9h à 12h

**Mardis 1^{er} mars - 5 avril - 14 juin
6 septembre - 8 novembre**

> uniquement sur rendez-vous en appelant le 05 64 10 00 48



Services, Conseils et Souscription :
www.associationactionm.org

Tulle agglo, engagée dans un Contrat Local de Santé aux côtés de partenaires locaux et des professionnels de santé, souhaite simplifier et encourager l'accès aux soins pour tous.

Une couverture santé collective est négociée

Tulle agglo a conclu un partenariat avec l'association ACTIONM (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) afin de proposer le dispositif Ma Commune Ma Santé sur l'ensemble de son territoire. Grâce à des tarifs négociés et mutualisés au niveau national, vous pouvez bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.

L'association ACTIONM

ACTIONM est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante.

Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mutuelles, afin de négocier et obtenir les meilleures conditions : garanties, options, tarifs, services & avantages, partenaires...

Qui peut en bénéficier ?

- Les habitants de Tulle agglo (résidence principale ou secondaire)
- Les commerçants, artisans, agriculteurs ou professionnels libéraux installés sur le territoire (contrat en loi Madelin)
- Les employés territoriaux ou les agents municipaux travaillant sur le territoire (offre mutuelle labellisée)

Ma Commune, ma santé

Dans le cadre du Contrat de Santé de Tulle et de son agglomération, TULLE AGGLO met en place pour l'ensemble des habitants de son territoire, le dispositif « Ma commune, ma santé » proposé par ACTIONM, afin que l'ensemble des habitants puisse bénéficier d'une complémentaire santé à prix réduit.

L'objectif est de permettre à tous ceux qui limitent leurs soins de santé faute de moyens d'obtenir des prestations de qualité au meilleur prix.

Les dates proposées sont les mardis 1^{er} mars, 5 avril, 14 juin, 6 septembre et 8 novembre 2022 à la mairie de NAVES. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Geneviève SEIGNOLLES au 06 87 11 21 55.

Le dispositif Ma Commune Ma Santé permet :

- D'être conseillé et accompagné dans toutes vos démarches
- De rencontrer votre référent local lors des permanences
- De bénéficier des outils et des services Ma Commune Ma Santé (centre de gestion et de souscription à distance, réunions d'informations publiques, permanences locales ...)
- D'être informé sur le dispositif du Contrat Santé Solidaire

Des solutions adaptées pour tous

- 11 niveaux de garanties dont 9 niveaux responsables
- Des solutions personnalisées : prestations modulables au sein d'une même famille, garanties obsèques (à partir des Niveaux 3 et H2)...

Des tarifs négociés à l'âge et chaque année et gratuité dès le 3^{ème} enfant

De nombreux avantages : pas de sélection médicale, prestations sans délai de carence, tiers payant (pas d'avance de frais), assistance santé 24h/24h, des réseaux de soins performants (ACTIL, Kalivia et Itelis), des cotisations déductibles en loi Madelin pour les travailleurs indépendants, télé médecine

Les « Services » 2022 :

- Un bracelet connecté, avec ma santé connectée, en cas de dépendance (Gir 1/2/3)
- Remboursement de la cotisation mensuelle d'un bénéficiaire en cas d'hospitalisation de plus 8 jours (maximum de 3 mois)

Un service funéraire innovant

À 40 ans, Virginie Chomienne a créé en novembre 2021, l'entreprise Services Funéraires 19.

Briviste et navaroise depuis 5 ans, elle a travaillé dans différents domaines (animation, assistante de direction, etc), avec cette envie depuis très longtemps de travailler dans le secteur du funéraire. « Je n'en parlais à personne », confie-t-elle. Depuis 5 ans, elle a sauté le pas, en intégrant un grand groupe funéraire sur Tulle en tant que conseillère. Mais voilà, « je souhaitais prendre mon indépendance et travailler à ma façon ». C'est alors qu'elle a l'idée innovante de créer sa propre structure pour venir en soutien des 37 entreprises de Pompes funèbres Corrésiennes. « Il arrive parfois que les gérants aient de nombreuses cérémonies à organiser en peu de temps ou qu'ils souhaitent prendre un peu de vacances, explique Virginie. J'interviens donc pour les soulager un peu en les aidant dans les démarches administratives pour l'accompagnement des familles et l'organisation des obsèques. Je me propose aussi en tant que maître de cérémonies. Et puis, et c'est surtout pour cette raison qu'elle a choisi d'être à son compte, « j'accompagne les

familles avec toute la bienveillance possible. Ces moments sont douloureux et parfois certaines familles sont perdues. Mon objectif est de leur permettre de faire leur deuil le plus sereinement possible tout en disposant des meilleurs conseils (droits, coûts...) pour les y aider ». En parallèle, Virginie propose un service de plaques où elle se rend à domicile pour une réalisation sur mesure et propose une livraison au choix de la famille.

Renseignements : 06 38 41 57 88 / www.facebook.com/servicesfuneraires19/



Lena Meynard, rédactrice et auteur

Sa voix douce vous accueille. Lena Meynard est née à Tulle, a grandi à Paris avant de venir s'installer à Naves avec ses parents à l'âge de 7 ans. Son bac en poche, elle se cherche un peu dans le domaine du droit et des langues entre Bordeaux et Paris, avant de conclure, à distance, par une licence en psychologie. En parallèle, grâce à son agenda flexible, elle devient pigiste pour le célèbre magazine Causette. « J'ai ensuite été journaliste remplaçante pour le Journal l'Echo avant de m'orienter vers la communication où en service Civique, j'ai accompagné un groupe de musique ». Pour poursuivre sa collaboration, elle monte son statut d'auto-entrepreneur. « J'ai répondu à une offre d'emploi pour une agence spécialisée en contenu SEO en télétravail. La rédaction pour le web est un



domaine que j'ai approché sans m'y retrouver complètement, confie Lena. Et puis, des personnes autour de moi m'ont confié des projets de rédaction, de correction m'amenant à me spécialiser dans le domaine de l'écriture. Par une amie, j'ai découvert une plateforme qui mettait en relation les professionnels dans le domaine de l'écriture. Je m'y suis inscrite et cela m'a permis de développer l'activité dont je vis aujourd'hui. Mes clients, agences de communication et entreprises, sont nationaux. Je travaille aussi avec quelques particuliers et entreprises locales comme les Lendemain qui Chantent et c'est en local, que je souhaiterais aujourd'hui apporter compétences et expérience aux acteurs du territoire ».

Renseignements: lena.meynard@gmail.com / 06 03 73 38 64

Au rucher des Riris, tout est valorisé !

À 47 ans, Stéphane Nadal a suivi un bac agricole à Murat puis un BTS en agroalimentaire sur Aurillac. Après avoir travaillé en GAEC, il a rejoint l'exploitation agricole du lycée agricole de Naves avant d'intégrer la Cuma de Saint-Mexant. En parallèle, il se passionne pour les abeilles et, il y a 5 ans, il crée son propre rucher avec ses premières colonies.

« Aujourd'hui je dispose de 46 ruchers sur Naves, St Viance, Ornac-sur-Vézère ..., ce qui me permet d'obtenir des miels différents : châtaigniers, acacias, bruyères, miel d'été... en fonction des essences majoritaires sur les différents sites ».

Alexandra, son épouse, est éducatrice sportive et l'accompagne dans cette aventure. « Je m'occupe des ruchers, explique Stéphane et Alexandra se charge de la transformation des produits. Nous nous occupons ensemble de la vente ». Et sur ce point, ils travaillent toutes les parties des ruches pour favoriser les circuits courts et le zéro déchet.

« Cet hiver, nous avons participé pour la première fois à des marchés de Noël (Chabrignac, Lubersac, le Lonzac, St Mexant, Vigeois, Ste Fortunade et Naves), confie Alexandra. Nous proposons du miel, du nou-

gat, des bonbons au miel, du pain d'épices, des sablés, de la pâte à tartiner, des bougies, tous produits chez Pay-san Cœur de Corrèze qui dispose de cuisines. Les confiseries au miel sont pour l'instant réalisées par un confiseur des Alpes ».

Sur ce dernier point, les choses devraient rapidement évoluer en local puisqu'Alexandra s'apprête à suivre une formation pour devenir apicultrice-confiseur et produire ainsi ses propres confiseries sans aucun ajout et donc offrant un goût subtil de miel. « Notre objectif est de tout valoriser de manière artisanale. On peut réaliser tant de produits avec le miel », explique le couple qui à terme souhaite vivre de cette activité.

Renseignements : 06 74 90 23 03



Taxi Fouré, une transmission en douceur



Geoffroy Fouré, 31 ans, est originaire de Corrèze. Après un diplôme en électricité, il réalise de nombreux déplacements professionnels. « Mes parents géraient déjà une entreprise de taxi et je me suis rapidement rendu compte que c'était le métier de taxi que je voulais exercer. J'ai donc décidé en 2015 de me réorienter ». Et pour cause, l'entreprise a été créée par son grand-père. « J'ai donc

suivi une formation chez Taxi Lavent avec un mois de théorie et une semaine de pratique. Dans la foulée mes parents m'ont embauché. Il y a un an et demi, j'ai décidé de me mettre à mon compte sur la commune de Lagarde Marc-la-Tour, tout en restant cogérant avec ma mère de l'entreprise taxi Naves». L'entreprise, pour répondre à la demande, s'est bien développée avec aujourd'hui 3 collaborateurs, dont un salarié qui suite à son licenciement chez Borg Warner, nous a contacté. « Nous avons apprécié sa grande motivation. Après sa formation, nous l'avons embauché et en sommes très satisfaits, explique Geoffroy. En plus, permettre à un habitant de Naves de trouver un emploi sur place, nous a aussi grandement motivés de notre côté ». L'entreprise est disponible 7j/7 et 24h/24 sur réservation et propose des services de taxis, de transport de groupe et de transports scolaires grâce aux deux minibus et bien entendu les transports sanitaires conventionnés avec la sécurité sociale. Geoffroy, troisième génération de taxi cherche toujours à s'adapter. « Nous avons été dans les premiers à nous équiper d'un véhicule électrique sur le territoire ».

Renseignements : 06 80 15 36 05 / www.taxifoure.fr

Centrales Villageoises, 148 sociétaires fondateurs

Le 16 octobre dernier a eu lieu l'Assemblée Générale des centrales Villageoises visant à transformer l'association créée au mois de janvier dernier en une SCIC-SAS.

Un projet collectif et démocratique

Ce sont 148 sociétaires fondateurs qui ont pris part à la création de la société coopérative SCIC-SAS Centrales Villageoises Énergies Cœur de Corrèze. Citoyens, collectivités, entreprise, les sociétaires sont multiples. Initié par la municipalité de Naves, le choix a été fait de créer une société coopérative associant toutes les personnes qui ont envie de participer à l'installation de centrales photovoltaïques sur des toitures du territoire de Tulle Agglo. Le choix coopératif permet à chaque sociétaire quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient de bénéficier d'une voix. Force est de constater que ce choix, unique en Nouvelle-Aquitaine, a su fédérer.

Un projet écologique

Le rapport du GIEC, présenté au cours de l'été dernier a montré que les objectifs de l'accord de Paris de 2015 étaient loin d'être atteints. A notre modeste échelle, nous prenons notre part pour participer aux objectifs de transition énergétique pris par la France. Les scénarii pour atteindre la neutralité en 2050, qu'ils aient été présentés par RTE, Négawatt ou l'Ademe, prévoient tous une multiplication importante de la puissance photovoltaïque installée, d'un facteur 6 à 16. Ce projet

est résolument ancré dans les projets gouvernementaux pour la transition écologique.

Un projet local

Sept communes (Beaumont, Corrèze, Naves, St Clément, St Hilaire Peyroux, Tulle et Vitrac, ainsi que Tulle Agglo) font partie des sociétaires fondateurs pour ancrer ce projet sur notre territoire. Hormis Naves, toutes ont voté leur participation à l'unanimité des élus municipaux. Par ailleurs, le choix d'une SCIC-SAS impose légalement une mise en réserve d'une partie des bénéfices pour pouvoir les réinvestir dans de nouveaux projets. C'est ainsi que nous souhaitons poursuivre l'équipement du territoire en centrales de production photovoltaïques pour produire notre énergie localement et générer des retombées économiques locales.

Si vous souhaitez nous contacter, avoir des renseignements, investir un peu d'argent dans des parts sociales, n'hésitez pas, retrouvez nos coordonnées ci-dessous.



UNE ÉNERGIE DURABLE ET LOCALE À PORTÉE DE TOIT, ca vous tente?

ÉNERGIES CŒUR DE CORRÈZE
centrales villageoises

ÉNERGIE RENOUVELABLE
INVESTISSEMENT RESPONSABLE
MOBILISATION CITOYENNE



ÉNERGIES
CŒUR DE
CORRÈZE
centrales villageoises



Courrier :
Énergies Cœur de Corrèze
Centrales Villageoises
Mairie de Naves
1 rue de l'Hôtel de Ville
19460 Naves

Mail :
coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr

Site :
coeurdecorreze.centralesvillageoises.fr

Facebook :
@EnergiesCoeurDeCorreze

Avec les Chandarers, 1372 « Mercis »

Après deux annulations successives, intempéries et pandémie obligent, cette année a marqué le retour des Feuilles mortes. Et quel retour !

813 marcheurs ont rivalisé avec les vététistes au nombre de 559, et de nombreux enfants, sur les parcours balisés pour la circonstance.

Qu'est-ce qui fait le succès des Feuilles Mortes ?

Les membres de l'association les Chandarers pensent

que le cocktail composé de parcours « à la carte », variables tant par leur distance qu'au niveau des difficultés, d'une ambiance conviviale, de ravitaillements aux senteurs de pain d'épices, de paysages lumineux et photogéniques, d'un tapis de feuilles mortes aux couleurs chatoyantes est la clé du succès.

Enfin, les conditions météorologiques ont ajouté leur contribution, d'une part en préparant les terrains pour que les feuilles mortes tapissent les parcours et par une gestion raisonnée des précipitations, pour des sols

humides et légèrement glissants, pour la joie des vététistes, mais pas trop lourds pour garder le pied léger.

D'autre part, en soulignant la qualité des atours dont Dame Nature s'était parée, la luminosité progressive, après les brumes matinales, a magnifié les couleurs automnales.

Mais, avant tout, la fidélité des participants qui encouragent de nouveaux venus et l'estime que vous nous té-

moignez ainsi est le principal paramètre.

Alors, oui, « Merci mille trois cent soixante-douze fois » à vous ! Et à bientôt sur nos « chandarers ».

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie prochaine du nouveau livret, « Balades en poche, Les balades de Fanny » qui sera présenté à la foire du livre « Mille et une pages ».

L'association étudie en outre la faisabilité d'un parcours Terra Aventura, pour découvrir de manière ludique l'histoire de Naves.



Rencontres et Dédicaces, un bilan et des projets

Au cours de son assemblée générale du 3 décembre, l'association Rencontres & Dédicaces a validé le programme de ses activités pour le premier semestre.

Le jury du concours de nouvelles est appelé à se réunir en janvier pour sélectionner les travaux qui méritent d'être édités.

Le recueil sera présenté à la foire du livre « Mille et une pages »

Le programme de la foire du livre a été présenté ainsi que le calendrier.

Conférence, samedi 5 mars 2022 : Marie-Cécile Naves introduira son propos à partir de son ouvrage « La démocratie au féminin. Réinventer le pouvoir ».

Foire du livre « Mille et une pages », dimanche 6 mars 2022. Les auteurs seront accueillis salle des mariages de la mairie et salle des Saint-Martial. Cette organisation nous conduit à inviter un peu moins mais nous faisons le maximum pour vous faire découvrir de nouvelles lectures.

Interventions dans les établissements scolaires.

L'illustrateur Sébastien Chebret rencontrera les élèves de maternelle et du cours préparatoire de

l'école de Naves.

Eric Sanvoisin, auteur de romans fera rédiger les élèves du cours élémentaire et du cours moyen, et fera réagir à son propos les élèves du lycée de Naves.

Marc Pouyet, artiste du Land art, interviendra auprès des élèves de l'école de Naves et proposera avec leur concours, une œuvre éphémère.

Nos rendez-vous :

Dimanche 23 janvier, l'association « Les porteurs de mots » vous présentera des textes qui offrent un regard tendre et cynique, mais aussi avec une dose d'humour, sur les relations hommes – femmes.

A. Lobo-Antunes, A. Arnaud, D. Pennac et bien d'autres vous attendent, Salle des Saint-Martial, à partir de 16h45, pour le spectacle de 17h. Durée 1 h.

Dimanche 20 février, la lecture croisée de textes de Emile Ajar et Raymond Gary par Marie-Pierre Bézanger et Philippe Ponty, reportée en raison de la pandémie, vous sera enfin proposée.

Salle des Saint-Martial, à 17h. Début des lectures : 17h30

Ne manquez surtout pas ces rencontres, préludes à la foire du livre « Mille et une pages ».

Le Collectif Santé LNSC pour améliorer l'offre de santé

Afin d'essayer d'améliorer l'offre médicale sur leur territoire, le 17 Novembre 2021, les élus et professionnels de santé de Lagraulière, Naves et Saint-Clément étaient réunis pour officialiser leur mobilisation commune en créant une association le « Collectif Santé LNSC ».

Il regroupe des professionnels médicaux, paramédicaux et extramédicaux, des élus et des professionnels retraités.

Il a pour but de créer une dynamique de groupe pour renforcer l'attractivité du secteur auprès de futurs médecins généralistes et autres professionnels de santé. Il visera aussi à contribuer à l'amélioration et au développement du travail en réseau des professionnels de santé du secteur. Tous uniront leurs efforts pour aller à la recherche de ces perles rares que sont devenus les médecins généralistes.

Ce collectif pourra accueillir les habitants soucieux de collaborer à cette action et désireux de s'engager en faveur de la santé territoriale.

Le président en est le Dr Chaumeil, médecin généraliste

à Naves

Les vice- présidents sont : les Dr Estrade médecin retraité et Anne-Marie Brunerie, médecin retraitée et adjointe au pôle médical et à la transition à Naves.

Les secrétaires sont Mme Bellardie et Mme Perret, pharmaciennes à Naves ;

Le secrétaire adjoint est Mr Eric Bellouin maire de Saint Clément ;

La trésorière est Mme Manon Balsegur, infirmière à Saint Clément ;

La trésorière adjointe est Muriel Rebuffel, 1ère adjointe à Lagraulière.

La pénurie médicale est générale et la compétition sera rude pour mener à bien cette tâche.

Alors, cette union peut faire la force et montrer notre détermination à améliorer notre territoire.

La cotisation annuelle a été fixée à 10€. Rejoignez nous !

Contact: mairie de Naves :05 55 26 60 16 ou par email : mairiedenaves@gmail.com

Pose ta draisienne et rejoins l'école de VTT, une école VTT avec les Chandarers

Non, la draisienne n'est pas interdite au bike-park mais les jeunes adeptes de cet espace ludique l'ont délaissée depuis qu'ils ont découvert les joies du vélo, et plus particulièrement du VTT, dans le cadre de l'école initiée par Les Chandarers.

De 5 à 15 ans, les enfants sont admis et ils sont aujourd'hui 29, garçons et filles, à s'exercer, sous les conseils et surtout sous la vigilance d' Antoine, Arnaud, Aubin, Geoffroy et Pierre.

Mise en jambes sur le parcours loupiots, maîtrise de la bascule, quelques exercices d'adresse et c'est parti pour une matinée de cours : connaître son vélo, les règles de sécurité (« mon casque toujours ! »), atelier réparation, mais aussi sortie dans les bois, circuler à plusieurs et respect des autres.

Nos jeunes sont aussi attentifs que s'ils étaient à l'école, gage des progrès rapides qu'ils témoignent à leurs éducateurs.

Quelques adultes les envient et ont sollicité une dérogation pour apprendre à faire de la roue arrière, enjamber une poutre en soulevant la roue arrière, signe que l'école de VTT fait des émules.

Côté encadrement, de nombreux parents s'investissent, en accompagnant le groupe, en préparant des collations; mais il se murmure que certains se prennent au jeu et sont assidus pour répéter les exercices.

Oui, le VTT c'est une école, école de la vie en groupe, école de l'adresse, avec ses codes et ce succès initial est un encouragement pour les encadrants et l'association Les Chandarers.



La gym douce reprend

L'association Siel Bleu propose sur la commune un atelier de gym douce et d'équilibre à destination des retraités. Des séances ont déjà été réalisées en 2021 qui ont débuté au mois d'Octobre jusqu'à la fin du mois de Décembre.

Les séances continuent en 2022, elles reprennent depuis début Janvier à raison d'une heure par semaine le Jeudi de 11h à 12h dans la salle des Saint-Martial.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en s'adressant à la mairie (05 55 26 60 16) ou en venant directement à la rencontre de l'éducatrice, Bettina Carias un jeudi matin durant une séance de gym. Il y a encore de la place et on peut se joindre au groupe en cours de route. Le CCAS prend en charge 50% du coût de l'activité pour les habitants de la commune.



Une nouvelle association sur Naves, l'ANR 19

L'ANR 19 (Association Nationale de Retraités – Groupe Corrèze) est une association de retraités, à l'origine de la Poste et d'Orange, aujourd'hui ouverte à tous. Au sein d'une fédération nationale forte de près de 90 000 adhérents, dont 500 en Corrèze, elle a pour vocation de créer de la convivialité et du lien social entre ses membres ; elle a aussi une mission majeure de défense des intérêts des retraités.

Un peu d'histoire ...

En 1927, Firmin VIDAL, ancien postier, crée l'Association Générale des Retraités des PTT (AGR), pour préserver une retraite correcte et des prestations sociales convenables. Elle deviendra au fil du temps l'Association Nationale de Retraités (ANR) ouverte à tous les retraités et pré-retraités des secteurs public et privé.

L'Association a pour buts :

- De créer et de maintenir des liens de camaraderie et de solidarité entre tous ses membres et de leur venir en aide éventuellement.
- De veiller à la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des retraités, de ceux de leurs conjoints survivants et de leurs orphelins.
- De défendre leurs revendications spécifiques et générales.
- De maintenir les contacts nécessaires et utiles avec les autorités de tutelle et avec les organismes et associations représentant les retraités.
- D'établir dans les cadres national et européen des relations communautaires avec d'autres associations, fédérations ou confédérations de retraités.

Tous ces objectifs sont résumés dans les mots suivants : Se retrouver entre anciens, grâce aux activités nombreuses et variées que nous proposons.

L'ANR 19 propose à ses adhérents des activités diverses :

- > Marches, balades pour se maintenir en forme et découvrir le patrimoine local
- > Réunions amicales (repas, galette des rois)
- > Sorties d'une journée : une sortie à Vichy est en cours



de préparation.

> Séjours et voyages annuels en France et à l'étranger : un séjour à Malte est prévu du 2 au 9 juin 2022.

> Ateliers et conférences...

Se défendre en constituant une force capable de porter nos revendications spécifiques et générales,

notamment au niveau de nos retraites et de notre pouvoir d'achat.

Par des actions collectives auprès :

- > des pouvoirs publics et des élus,
- > des organismes chargés des personnes âgées,
- > de nos entreprises d'origine

En collaboration avec la Confédération Française des Retraités (CFR) : 1,6 million d'adhérents.

S'entraider en créant et en maintenant des liens d'amitié et de solidarité entre nous et en apportant une aide morale à ceux qui peuvent être en difficulté physique ou morale.

L'ANR 19, avec son réseau de bénévoles, s'engage :

- > Visites aux malades, aux collègues isolés ou en difficulté
- > Aide dans les démarches administratives
- > Portage de colis de Noël pour nos aînés

S'informer par :

Le site internet départemental ANR 19 : www.anr19.fr

Le site internet national : www.anrsiege.fr

Le magazine trimestriel national : « La Voix de l'ANR »

Les bulletins de l'ANR Corrèze.

Se prémunir en adhérant à l'Amicale-Vie, mutuelle réservée à nos adhérents qui œuvre au quotidien pour soutenir les familles touchées par le décès d'un proche.

Association Nationale de Retraités

Groupe Corrèze / 35 route de La Croix Blanche- 19460 NAVES / Tél : 05 44 41 05 08 / Mail : anr-19@orange.fr

Les amis de la Vignotte reprennent leurs activités

Les amis de la Vignotte ont repris une activité durant cette fin d'année et le début 2022, ceci dans le respect des règles sanitaires. Après une sortie à Rocamadour pour un repas suivi d'un après-midi théâtre très apprécié, le club a organisé avec l'appui de la mairie le repas de Noël salle des Saint-Martial sans musique ni danse. Enfin pour débiter l'année, lors de la réunion du mercredi, le club a fêté les 100 ans de Mme Pandélio. L'assemblée générale du club devrait avoir lieu le 29 janvier.



Succès pour le concours de belote

Le 10 décembre 2021, après une année blanche en raison de la crise sanitaire, les joueurs de cartes ont pu se retrouver pour participer au traditionnel tournoi de belote organisé par la Société Communale des Chasseurs de Naves. 24 équipes étaient présentes. Chaque participant est reparti avec un lot.

La soirée a été des plus conviviales et ce, malgré le protocole sanitaire mis en place et notamment l'obligation du Pass Sanitaire.



NSL RUGBY CHAMPIONS D'AUTOMNE Promotion d'Honneur et Réserve PH

Excellent début de saison pour NSL RUGBY seniors. Les 2 équipes sont championnes d'automne après un parcours presque sans faute.

La réserve est invaincue, 9 rencontres, 9 victoires et un goal avérage de + 261, 41 essais marqués pour 10 encaissés.

Elle est pratiquement assurée de disputer les 1/8^e de finale du Championnat Réserve Promotion d'Honneur de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Rugby, le 16 ou 17 avril 2022.

L'équipe première a remporté 8 des 9 rencontres de la phase aller, se classe première de la poule 2 avec 36 points et un goal avérage de + 175, 37 essais marqués et 15 encaissés.

Le 17 avril 2022 auront lieu au stade de Beau Blanc à Limoges les finales de Terroir de l'ex Limousin, et NSL Rugby compte bien y participer.

Pour disputer le 1/4 de finale du Championnat Promotion d'Honneur de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Rugby, le 24 avril 2022, il faudra terminer à l'une des 2 premières places de la poule. Cela lui ouvrira aussi une place pour le 1/16^e de finale du Championnat de France Promotion d'honneur, le 22 mai 2022.

Le premier trimestre de l'année 2022 va donc être très important, et les joueurs comptent sur votre soutien pour les 9 rencontres de la phase retour dont 2 se dérouleront à Lagraulière et 3 à Naves.

Pour les juniors M19 et cadets M16 qui évoluent avec Tulle et Argentat au PARC (Pôle Avenir Rugby Corrèze), la saison est un peu plus compliquée. Après une phase de brassage qui s'est soldée par 3 échecs pour chaque équipe, les M19 disputent le championnat Régional 1 (6^e place sur 8 - 3 défaites et 1 victoire) et les M16 évoluent en Régional 2 (3^e place sur 8 - 3 victoires et 1 défaite).

Reprise des compétitions le 8 janvier 2022 pour les Juniors et les Cadets en déplacement, et à Naves contre Le Palais à 15h pour l'équipe première, la ré-

serve ayant déjà gagné sa rencontre par forfait. Joueurs, dirigeants et bénévoles de NSL Rugby vous souhaitent une excellente année 2022 et espèrent, avec vous, que cette période compliquée va enfin se terminer et que la saison rugbystique ira à son terme, avec des résultats positifs pour toutes les équipes.

Retrouvez toutes les infos sur <https://www.facebook.com/nslrugby> et <https://nslrugby.ffr.fr/> en cours de construction. Mail de contact : nslrugby@orange.fr



À noter :

- un Wifi visiteur est maintenant accessible dans les salles.
- les demandes de subventions vont vous être envoyées pour un retour fin janvier.

L'APE, innover est notre maître mot

L'année 2020-2021, bien pauvre en manifestations, nous a permis de réfléchir sur les nouveautés que nous pourrions envisager malgré le contexte sanitaire toujours compliqué. Depuis septembre, l'innovation est notre maître mot !

Le 22 octobre, nous avons offert un voyage gustatif avec des saveurs réunionnaises, en proposant une vente à emporter de rougail saucisses. Environ 160 plats ont été réservés ! Les nombreux retours positifs nous encourageant à réitérer cette idée.

Nous avons décidé de participer à un événement national qui contribue à la protection de l'environnement tout en offrant des dons pour la recherche sur les maladies rares. Le principe est simple. Une collecte de piles usagées est organisée depuis le 18 octobre et jusqu'au 14 janvier. À chaque tonne de piles récoltée, 250€ seront reversés à l'AFM Téléthon. Les piles seront ensuite prises en charge pour être recyclées.

Les idées ne manquant pas, l'APE a réalisé un calendrier qui a ensuite été vendu aux familles. Le décor de celui-ci a pu être réalisé grâce à la participation de l'ensemble des enfants et de leur enseignant.

La fin d'année aura été plus traditionnelle mais productive cependant.

L'USEP (l'Union sportive de l'enseignement du premier degré) organise chaque année, un rassemblement des écoles de la Corrèze pour participer au cross. L'école de

Naves s'est rendue à cette rencontre le 25 novembre au Chambon, à Tulle. Nos athlètes en herbe ont tout donné sous une pluie d'encouragements de la part de leurs camarades. Une fois la course finie, l'APE a offert un goûter, avec chocolat chaud, à chaque participant de l'école. Nous avons cette fois encore, organisé une vente de chocolats bio pour le plus grand plaisir des gourmands, grands et petits !

Enfin, il était impensable pour nous de ne pas faire venir le Père Noël. Celui-ci a répondu présent et nous l'en remercions sincèrement.

Les maternelles ont su l'accueillir comme il se doit et le Père Noël le leur a bien rendu. Le brassage des classes étant impossible, nous sommes passés dans chaque classe des élémentaires.

Chaque niveau a reçu des cadeaux et chaque enfant s'est vu offrir un ballotin de chocolats, un livre et un goûter. Certains ont eu le privilège de le déguster dans la cour à côté d'autres enfants qui testaient les jeux tout juste découverts. Au programme de l'après midi, constructions diverses, corde à sauter et bilboquet. Les sourires de tous nous ont donné du baume au cœur et on espère pouvoir proposer rapidement d'autres événements. Le loto n'aura pas lieu mais nous travaillons sur l'idée d'une tombola. Affaire à suivre En attendant, très bonne année à tous et prenez soin de vous !

Vous pouvez nous contacter à apenaves19@gmail.com ou sur Facebook : Ape Ecole Naves



Passage de relais à la cantine

Sylvie Madelmont

Notre cuisinière de la cantine du groupe scolaire Marcel Estrade, Sylvie Madelmont, a pris sa retraite depuis le 1er janvier dernier.

Après une reconversion de cuisinier en 1999, Sylvie Madelmont a intégré la commune et a, pendant plus de vingt ans, préparé de très nombreux repas pour nos et vos enfants. Depuis plus d'un an, elle a dû s'adapter rapidement à du nouveau matériel et travailler avec d'autres types de produits qui demandent plus de temps de préparation. Si une assiette vide est bien une marque de récompense, l'attribution pour la commune du label « Territoire Bio engagé » est un bel aboutissement aux termes de sa carrière.

Au nom de la municipalité, des employés et des familles, nous remercions Sylvie Madelmont pour son investissement tout au long de ces années et lui souhaitons de profiter de la vie et de loisirs partagés entre sa famille et ses amis.



Pierre Dumond

Le cuisinier expérimenté, Pierre Dumond, a succédé à Sylvie Madelmont depuis cette rentrée de janvier.

Après une longue expérience dans la restauration collective et traditionnelle, il assure un temps plein, ce qui lui permet une gestion complète des repas, de la commande jusqu'au service.

Ravi de trouver un matériel de pointe et neuf, Pierre Dumond va proposer des repas variés, adaptés aux enfants tout en respectant la mise en place des achats de produits bios et/ou locaux.

Il participe à la commission des menus avec Julie Bonfanti et la diététicienne, Nathalie Valette.

La gestion du tri et une organisation pour limiter le gaspillage seront les prochaines étapes de la cantine.

Vous pouvez continuer à suivre la page Facebook spécifique de la cantine vous permettant de connaître le menu de votre enfant du lendemain, dès la veille au soir :

<https://www.facebook.com/CantineEcoleDeNaves>

Rando'Nett, Rebelote !

Après le vif succès remporté par l'édition 2021, cet événement de nettoyage de notre bourg par petits et grands sera reconduit en 2022, un peu plus tôt dans le calendrier pour éviter les hautes herbes des fossés.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 26 mars 2022 à 9h à la mairie.

Comme l'an dernier, cette opération conviviale s'achèvera autour d'un casse-croûte réparateur.



Tribune de la majorité

Voilà plus d'un an et demi que j'ai eu la chance, car c'en est une, d'être élue au sein d'une équipe dynamique, partageant les mêmes valeurs.

Nous souhaitons convaincre plutôt que vaincre, partager plutôt qu'imposer, accueillir plutôt qu'exclure, considérer plutôt que mépriser, faire confiance plutôt que douter sans cesse, écouter les autres et ne pas se murer dans le confort et l'indifférence. Depuis le 4 juillet 2020, nous nous attachons à tenir nos engagements et nous avons à cœur d'être au plus proche de vous, de vos attentes et de vos besoins.

Nous nous efforçons de rendre la vie plus agréable, plus attractive dans notre belle commune. Malgré la crise sanitaire, nous menons nos projets participatifs et citoyens comme nous l'avions souhaité. Cette période met en évidence le lien social qui doit être notre priorité.

Des projets, nous en avons déjà réalisés avec l'aide des élus, des services, des agents, mais aussi grâce au sou-

tien de collectivités comme le Département et l'Agglo. L'Agglo nous accompagne financièrement par le biais de subventions (aire de jeux, bike park, parcours de santé ...). Nous recevons également l'appui des différents services : communication, service de collecte des déchets, médiathèque, énergie, offre de santé ... (site internet gratuit, broyage collectif, sensibilisation au tri, création de la SCIC, du collectif santé LNSC, ...)

Le respect des règles sanitaires, encore nécessaire, nous freine malheureusement dans des moments de partage, de convivialité, comme la cérémonie des vœux. Nous espérons néanmoins, dès le printemps, organiser par quartier, par village, des rendez-vous pour vous rencontrer. Nous pourrions alors discuter et nous inspirer de vos idées, afin de continuer dans la voie de la concrétisation des projets citoyens tout en allant chercher un maximum de financement.

Belle et heureuse année à chacune et chacun d'entre vous.

Fabienne Latour-Leyrat

Tribune de l'opposition

Recevez en vers nos vœux,
Ce vingt-deux du deuxième ère,
An joyeux et solidaire,
Tous frères et tous heureux.

Voici remises en scène
La Cigale et la Fourmi,
Inspirées par La Fontaine,
Mais aussi par nos amis.

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la note fut venue.
Peu de subvention trouvée,
Pour la salle et le préau.
Elle souhaitait miser

Sur un prêt à taux zéro.
A la banque elle exigeait
Quatre cent mille deniers.
« Que faisiez-vous au temps chaud ?
- Je plantais, et quel labeur,
Arbres, plantes et panneaux,
Légumes et composteurs,
Je paierai, foi d'écolo,
En énergie et en bio,
Je paierai, foi d'animal,
Sur Lestrade et ma centrale ! »

Le froid et la nuit d'hiver,
Eurent tôt fait de changer,
Villageoise en nucléaire,
Maigre salaire en ardoise,
Laisant en net à payer,
D'autres taxes navaraises.

L'État Civil

Naissances

- Mila DULAC, le 14 septembre 2021
- Tim ALBIER, le 15 septembre 2021
- Martin PECHADRE, le 25 novembre 2021
- Lexa, Mireille, Chantal BORDES

Félicitations !

Décès

- Lucette CHAMPEIL veuve LEYRIT, le 16 septembre 2021
- Germaine MERINO Y BARBADILLO veuve SCOTTO, le 27 septembre 2021
- Charles, René GAILLARD, le 29 octobre 2021
- Abilio FARIA FERREIRA, le 18 novembre 2021
- Marie, Antoinette ESTRADÉ veuve COQUOT, le 21 novembre 2021

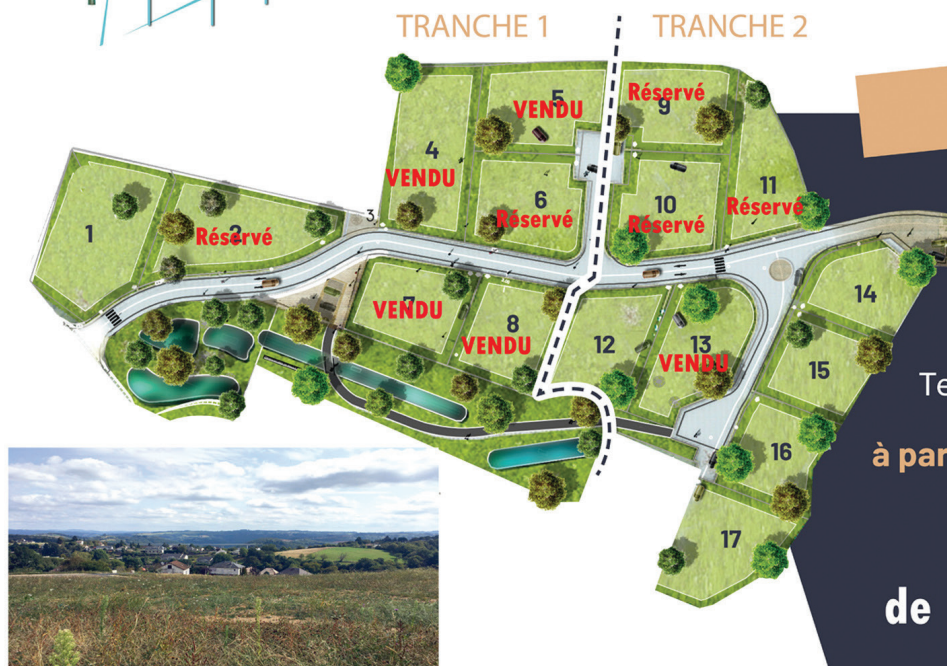
- Sylvie DELLIS épouse SOLVIER, le 28 novembre 2021
- André, Jean LONGY, le 5 décembre 2021
- Gérard, Robert CERON, le 16 décembre 2021
- Roger VELLE, le 17 décembre 2021
- Lucien, Antoine LAJONCHERE, le 23 décembre 2021
- Marie-Thérèse MARTHON veuve CHAMPEIL, le 3 janvier 2022

- Maurice TINTIGNAC, le 4 janvier 2022

Toutes nos condoléances et notre soutien en ces moments difficiles .



LE ROC BELLEVUE



RESTE

6 LOTS
viabilisés

Terrains libres de constructeur

à partir de **29 500 €**

de **1 000 à 1 464 m²**

LOT N°	Cadastre	Surface Arpentée	PRIX HT	PRIX TTC
1	AT 718	1464	37 926,18	44 000,00
12	AT 728	1155	30 160,34	35 000,00
14	AT 730	1061	25 496,13	29 500,00
15	AT 731	1021	25 461,72	29 500,00
16	AT 732	1005	25 461,72	29 500,00
17	AT 733	1261	32 751,53	38 000,00